



# L'investissement direct étranger au service du développement

## Optimiser les avantages, minimiser les coûts

L'IDE et l'intégration  
aux échanges  
mondiaux

L'IDE et les transferts  
de technologie

L'IDE et  
l'amélioration du  
capital humain

L'IDE et la  
concurrence

L'IDE et le  
développement des  
entreprises

L'IDE et les  
préoccupations  
sociales et  
environnementales

Que devraient faire  
les pays d'accueil ?

Que devraient faire  
les pays d'origine ?

Que devrait faire le  
secteur des  
entreprises ?

Pour plus  
d'informations

Références

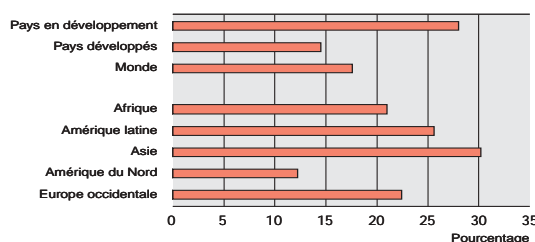
Où nous contacter ?

### Introduction

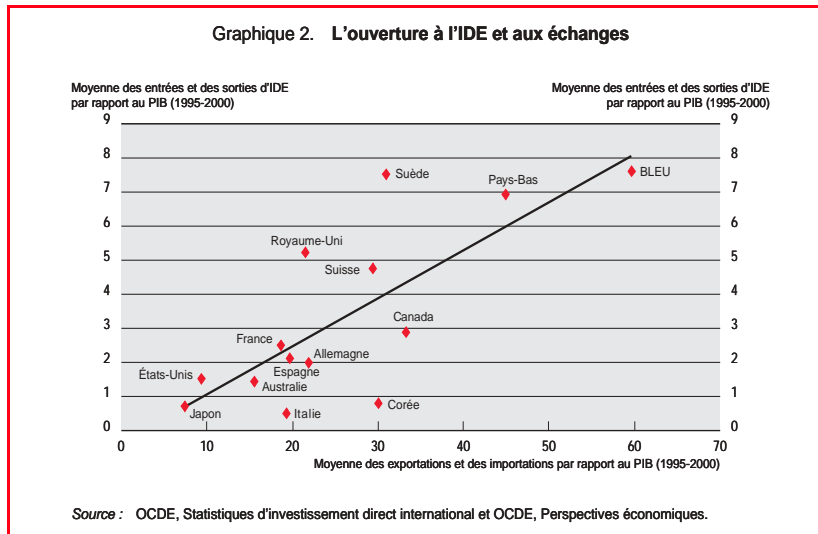
Les pays en développement, les économies émergentes et les pays en transition considèrent de plus en plus l'investissement direct étranger (IDE) comme une source de développement économique et de modernisation, de croissance des revenus et d'emplois. Ils ont libéralisé leurs régimes applicables à l'IDE et mis en œuvre d'autres mesures pour attirer l'investissement. Ils ont cherché à déterminer la façon dont les politiques nationales peuvent le mieux contribuer à tirer le meilleur parti d'une présence étrangère dans l'économie locale. Le rapport intitulé "L'investissement direct étranger au service du développement", rédigé par le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales de l'OCDE, tente de faire la lumière sur ces questions. Il examine l'effet global de l'IDE sur la croissance macro-économique et d'autres facteurs propres à accroître le bien-être, ainsi que les mécanismes par lesquels ces avantages se manifestent.

L'une des raisons fréquemment avancées pour contester l'importance de l'IDE pour le développement est que les pays en développement ne reçoivent qu'un pourcentage minime des flux mondiaux d'IDE. Néanmoins, s'il est vrai que les pays de l'OCDE entrent à eux seuls pour 80 à 90 pour cent dans les chiffres mondiaux, la présence des entreprises étrangères rapportée à la dimension de l'économie locale donne une image plus exacte de l'incidence exercée sur le développement. Mesuré de la sorte, l'IDE est beaucoup plus important dans nombre de pays en développement que, par exemple, en Amérique du nord (graphique 1).

Graphique 1. Encours des apports d'IDE, 2000  
(en pourcentage du PIB)



Source : CNUCED.



On connaît bien les avantages globaux de l'IDE pour les économies des pays en développement. Sous réserve que les pays d'accueil mettent en œuvre des politiques adéquates et qu'ils aient atteint un niveau minimum de développement, l'IDE peut avoir – la majorité des études l'attestent – des retombées technologiques, contribuer à la formation de capital humain, faciliter l'intégration aux échanges internationaux, favoriser la création d'un climat plus compétitif pour les entreprises et servir au développement de ces dernières. Tous ces facteurs contribuent à l'accélération de la croissance économique, instrument le plus puissant pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. De plus, au-delà de ses avantages strictement économiques, l'IDE peut aider à améliorer les conditions environnementales et sociales dans le pays d'accueil, par exemple en transférant des technologies "plus propres" et en amenant les entreprises à avoir des politiques plus socialement responsables.

Si l'IDE est globalement extrêmement bénéfique du point de vue du processus de développement, force est de reconnaître qu'il peut s'accompagner de certains effets négatifs ("coûts"). Ces effets négatifs sont vraisemblablement liés à des lacunes des politiques internes des pays d'accueil, mais ils peuvent néanmoins constituer un véritable problème lorsque ces lacunes ne peuvent pas être facilement comblées. Parmi les problèmes potentiels figurent la dégradation de la balance des paiements du fait du rapatriement des bénéficiaires (encore que ce rapatriement soit souvent compensé par de nouvelles entrées d'IDE), les perturbations sociales entraînées par la commercialisation accélérée dans les pays en développement, et les effets exercés sur la concurrence au niveau des marchés nationaux. De plus, les autorités de certains pays d'accueil estiment que la dépendance grandissante à l'égard d'entreprises dont les activités

ont une dimension multinationale constitue une perte de souveraineté politique. ■

### L'IDE et l'intégration aux échanges mondiaux

A mesure que les pays se développent et se rapprochent du statut de pays industrialisés, les apports d'IDE contribuent à les intégrer plus étroitement à l'économie mondiale en générant des courants d'échanges avec l'étranger (la relation entre l'ouverture aux échanges et l'investissement est illustrée au graphique 2). Apparemment, plusieurs facteurs sont en jeu, notamment la mise en place de réseaux internationaux d'entreprises apparentées et l'importance grandissante des filiales étrangères dans les stratégies des entreprises multinationales en matière de distribution, de ventes et de commercialisation. Dans les deux cas, une conclusion s'impose, à savoir que la capacité d'un pays en développement à attirer des IDE dépend dans une large mesure des facilités ultérieurement accordées à l'investisseur pour importer et exporter. Ceci implique à son tour que les pays d'accueil potentiels devraient considérer l'ouverture aux échanges internationaux (par le biais par exemple de leur participation à des zones régionales de libre-échange) comme un élément essentiel des stratégies qu'ils mettent en place, et qu'en limitant les importations en provenance des pays en développement, les pays riches réduisent en fait la capacité de ces pays à attirer des investissements directs étrangers.

Certains pays ont cherché à utiliser l'IDE de manière mieux ciblée, soit pour dynamiser les exportations, soit pour freiner les importations. Il est vrai que l'IDE peut manifestement dynamiser les exportations. Ainsi, des apports d'investissement aident les pays d'accueil qui connaissent des difficultés financières à utiliser soit leur

dotation en ressources (par exemple, investissements étrangers dans l'extraction de minerais), soit leur situation géographique (par exemple, les investissements dans certaines économies en transition). Les résultats des stratégies ciblées ont été cependant mitigés, notamment en ce qui concerne les zones de transformation des exportations. Ces zones tendent à accroître les importations en même temps que les exportations, et il n'est pas certain que les avantages qui en découlent pour l'économie locale justifient leurs effets négatifs inévitables. Parmi ceux-ci figurent le coût direct imposé aux deniers publics et le risque de créer des conditions de concurrence imparfaite entre les entreprises locales et étrangères.

Les mesures visant à utiliser les apports d'investissements pour « fondre » les entreprises multinationales dans l'économie locale et donc les substituer aux importations n'ont eu elles aussi que des résultats limités. Selon des études récentes, l'IDE tend effectivement à gonfler les importations, phénomène qui s'estompe progressivement à mesure que les entreprises locales acquièrent les compétences leur permettant d'obtenir en sous-traitance des marchés des entreprises multinationales ayant procédé à l'investissement. ■

## L'IDE et les transferts de technologie

Par le biais de l'IDE, de nouvelles technologies sont transférées aux pays en développement ; ces technologies sont peu à peu diffusées à l'ensemble du secteur des entreprises locales. Les mécanismes par l'intermédiaire desquels ce transfert s'opère sont légion, mais les chercheurs s'accordent généralement à penser que les "liaisons verticales" entre les entreprises multinationales et les fournisseurs locaux sont la principale source de retombées technologiques. Les entreprises à capitaux étrangers fournissent généralement à leurs fournisseurs une assistance technique, une formation et d'autres informations pour améliorer la qualité de leurs produits. De même, bon nombre d'entreprises multinationales aident les fournisseurs locaux à acheter les matières premières et les biens intermédiaires et à moderniser ou améliorer les installations de production.

Néanmoins, l'utilisation effective que peuvent faire les pays d'accueil des technologies ainsi transférées est, semble-t-il, très inégale. Il est essentiel que ces technologies puissent s'appliquer à l'ensemble du secteur des entreprises du pays d'accueil et pas seulement à l'entreprise qui en bénéficie au départ. De ce point de vue, le niveau technologique général des entreprises du pays d'accueil revêt une grande importance. Si l'on en croit les données disponibles, il faut, pour que l'IDE ait une incidence plus positive que l'investissement local sur la

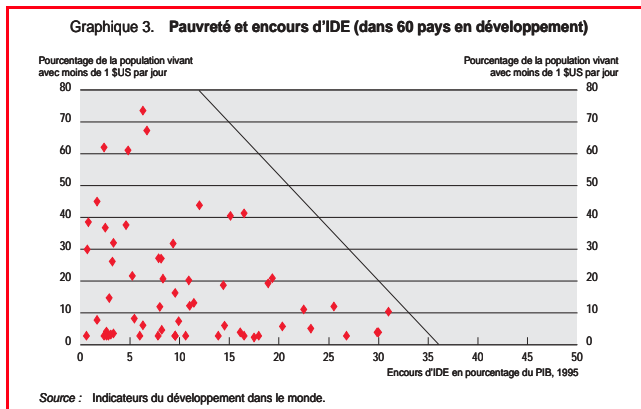
productivité, que "l'écart technologique" entre les entreprises locales et les investisseurs étrangers soit relativement limité. Lorsqu'il existe d'importantes différences, ou lorsque le niveau technologique absolu du pays d'accueil est faible, les entreprises locales ont peu de chances de pouvoir absorber les technologies étrangères transférées par l'intermédiaire des entreprises multinationales. ■

## L'IDE et l'amélioration du capital humain

L'investissement dans l'enseignement général est essentiel pour créer un climat de nature à attirer les investisseurs étrangers. Il est impératif que la population ait un certain niveau minimum d'instruction pour qu'un pays puisse à la fois attirer l'IDE et exploiter pleinement les retombées de la présence d'entreprises étrangères sur le plan du capital humain. Comme dans le cas de la technologie, lorsque persiste un important "écart de savoir" entre les investisseurs étrangers et le reste de l'économie d'accueil, on n'a guère de chances d'enregistrer de retombées significatives.

L'incidence directe de l'IDE sur le capital humain tient principalement au fait que les entreprises multinationales tendent à assurer plus de formation et d'autres formes d'amélioration du capital humain que les entreprises locales. Néanmoins, il est beaucoup moins évident que le capital humain ainsi créé a des retombées sur le reste de l'économie du pays d'accueil. De plus, la formation patronnée par les entreprises multinationales est nécessairement plus limitée que celle de l'enseignement général (public). Les effets bénéfiques d'une formation assurée par le biais d'IDE peuvent compléter, mais non remplacer, une amélioration générale des niveaux de qualification. La présence d'entreprises multinationales peut cependant avoir un utile effet de démonstration, dans la mesure où la demande de main-d'œuvre qualifiée de ces entreprises permet aux autorités du pays d'accueil de savoir rapidement quelles sont les qualifications recherchées.

Le niveau du capital humain et ses retombées sont étroitement fonction des transferts de technologie. Les secteurs et les pays d'accueil technologiquement avancés ont plus de chances d'enregistrer des retombées au niveau du capital humain et, à l'inverse, les économies où le capital humain est élevé enregistrent plus facilement des retombées technologiques. Les efforts engagés pour exploiter les retombées sur les plans de la technologie et du capital humain peuvent donc gagner en efficacité si les autorités s'emploient simultanément à améliorer la technologie et à élever le niveau d'instruction. ■



## L'IDE et la concurrence

Depuis le début des années 90, une vague de fusions et d'acquisitions a remodelé le paysage mondial des entreprises. Dans le même temps, la multiplication des alliances stratégiques a modifié les interactions entre des entités officiellement indépendantes. On a également assisté à une vague de privatisation qui a attiré de très importants investissements directs étrangers (principalement dans les pays en développement et dans les pays émergents). Ce facteur s'est ajouté à une concentration croissante des marchés nationaux, qui pourrait avoir d'importants effets sur la concurrence. De plus, il ressort d'études économétriques que l'effet de l'IDE sur la concentration des marchés des pays d'accueil est plus puissant dans les pays en développement que dans les économies plus matures.

Par ailleurs, l'arrivée d'entreprises étrangères risque aussi d'intensifier les pressions de la concurrence sur un marché national qui était jusque-là plus tranquille. Cet argument est renforcé par le fait que l'arrivée d'entreprises multinationales entraîne généralement des gains de productivité dans les entreprises locales en place (encore que ce phénomène soit plus régulièrement observé dans les pays développés que dans les pays en développement). Cet effet est, ce qui n'a rien de surprenant, particulièrement puissant sur les marchés où la concurrence était limitée avant l'arrivée des investisseurs étrangers.

L'arrivée d'entreprises étrangères sur un marché peut entraîner une intensification de la concurrence, qui peut conduire à la fermeture des entreprises les plus faibles, et par là même à une concentration croissante, laquelle peut entraîner une baisse de la concurrence. En conséquence, s'il est souhaitable de permettre à des concurrents étrangers efficaces de remplacer les entreprises locales moins productives, il faut veiller à ce que des mesures soient prises pour préserver un degré suffisant de concurrence. Le meilleur moyen, pour ce faire, est

d'élargir le « marché considéré » en ouvrant plus largement l'économie du pays d'accueil au commerce international. De plus, il faut que la législation nationale de la concurrence et les organismes chargés de l'appliquer réduisent le plus possible les effets anticoncurrentiels de la sortie du marché des entreprises en position de faiblesse. ■

## L'IDE et le développement des entreprises

Les rachats d'entreprises par des capitaux étrangers entraînent des changements des modes de gestion et de gouvernance. En règle générale, les entreprises multinationales imposent leurs propres stratégies, leurs systèmes de notification interne et leurs principes en matière de communication de l'information aux entreprises qu'elles acquièrent (encore que l'on ait parfois assisté à un processus inverse), et un certain nombre de cadres étrangers sont normalement détachés sur place. Dans la mesure où les pratiques de l'entreprise étrangère sont supérieures à celles des entreprises des pays d'accueil, il peut en résulter une amélioration de l'efficacité. Dans certains cas néanmoins, les compétences locales sont un actif pour les dirigeants des filiales. En conséquence, les entreprises multinationales doivent habituellement s'efforcer de combiner au mieux compétences locales et compétences étrangères en matière de gestion.

Un cas qui mérite d'être spécialement évoqué est celui de la participation étrangère à la privatisation d'entreprises publiques. Les expériences à cet égard, dont beaucoup concernent des économies en transition d'Europe de l'est et d'Europe centrale, ont été largement positives. On a constaté que la participation d'entreprises multinationales aux opérations de privatisation avait systématiquement amélioré l'efficacité des entreprises achetées. On a cependant parfois assisté à des controverses politiques dans la mesure où les gains d'efficacité allaient de pair avec d'importantes pertes d'emploi (au moins à court terme). De plus, l'expérience positive de la participation d'entreprises multinationales au processus de privatisation au sein d'économies en transition pourrait simplement tenir au fait que les investisseurs stratégiques locaux n'ont que rarement accès à des moyens de financement suffisants. Dans les cas (rares) où des investisseurs privés locaux ont pénétré des entreprises jusque-là publiques, on a pu là aussi constater d'importants gains d'efficacité.

La privatisation des services d'utilité publique est souvent particulièrement sensible, les entreprises de ces secteurs disposant souvent d'un pouvoir monopolistique à l'intérieur de certains segments de l'économie locale. La meilleure stratégie de privatisation recommandée par l'OCDE consiste à lier l'opération à l'ouverture des marchés à une plus grande concurrence. Mais lorsque l'entité concernée n'a pas été totalement restructurée

avant sa privatisation, les autorités locales promettent souvent aux investisseurs étrangers, afin de les attirer, de les protéger contre la concurrence pendant une période déterminée. Dans ce cas particulier, l'existence d'un organe indépendant et puissant de réglementation locale est absolument nécessaire. ■

## L'IDE et les préoccupations sociales et environnementales

L'IDE n'affecte pas seulement l'économie du pays d'accueil. La présence d'entreprises étrangères a aussi dans nombre de cas d'importants effets sur les conditions sociales et l'environnement, et la plupart des études arrivent à la conclusion que l'IDE peut avoir de puissants effets bénéfiques pour l'environnement dans les pays en développement. Néanmoins, pour que cette possibilité se traduise en avantages tangibles, les autorités du pays d'accueil doivent mettre en place des politiques environnementales adéquates. Ainsi, pour recueillir pleinement les retombées environnementales des entrées d'IDE, il faut que les capacités locales soient adéquates, en ce qui concerne les pratiques environnementales et les capacités technologiques plus générales des entreprises du pays d'accueil.

Les technologies qui sont transférées dans les pays en développement en liaison avec les investissements directs étrangers sont généralement plus modernes et "plus propres" du point de vue environnemental que celles qui sont localement disponibles. De plus, on a constaté des externalités positives là où la reproduction par les entreprises locales des technologies utilisées par les entreprises multinationales, la rotation de la main-d'œuvre et les contraintes liées au circuit de l'offre entraînent des améliorations plus générales de l'environnement dans l'économie d'accueil. On a parfois constaté que les entreprises multinationales déplaçaient des installations jugées inadéquates du point de vue de l'environnement de leur pays d'origine vers leurs filiales

implantées dans les pays en développement, mais il ne s'agit, semble-t-il, pas d'une tendance générale.

Les études économétriques n'ont guère apporté d'éléments à l'appui de la thèse selon laquelle les efforts faits par les autorités pour attirer l'IDE pourraient entraîner la création de "refuges pour les pollueurs" ou un « nivellement par le bas ». Apparemment, le coût du respect des normes environnementales est si limité (et le coût pour la réputation d'une entreprise de paraître vouloir les tourner est si élevé) que la plupart des entreprises multinationales investissent dans les pays en développement indépendamment des règlements de ces pays en matière d'environnement. Les données réunies à l'appui de cette thèse dépendent, semble-t-il, du niveau de développement et du degré de protection de l'environnement dans les autres pays où opèrent les entreprises multinationales.

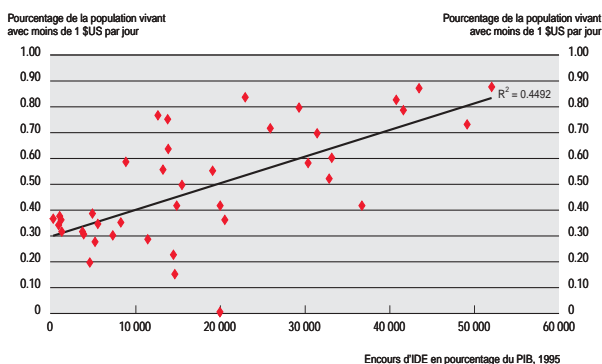
On ne dispose guère de données économétriques sur les conséquences sociales de l'IDE. Il semble cependant que l'investissement étranger puisse aider à réduire la pauvreté (voir aussi le graphique 3). Les effets généraux de l'IDE sur la croissance sont déterminants : l'augmentation des revenus dans les pays en développement bénéficie généralement aux groupes les plus pauvres de la population. Les effets bénéfiques de l'IDE du point de vue de la lutte contre la pauvreté sont potentiellement plus importants lorsque l'IDE sert à développer des industries à forte intensité de main-d'œuvre – et lorsque les entreprises multinationales respectent strictement la législation nationale du travail et les normes de travail internationalement acceptées.

Il ne semble guère que la présence de sociétés étrangères dans les pays en développement entraîne une dégradation générale des valeurs sociales fondamentales, telles que les normes de travail. Bien au contraire, les études économétriques ont fait apparaître une relation positive entre l'IDE et les droits des travailleurs. Un droit du travail laxiste peut, dans certains cas, freiner l'IDE, les investisseurs craignant de compromettre leur réputation ailleurs dans le monde et redoutant des désordres sociaux dans le pays d'accueil. ■

## Que devraient faire les pays d'accueil ?

Les mesures mises en œuvre par le pays d'accueil pour attirer l'IDE et bénéficier de la présence d'entreprises étrangères sont largement équivalentes aux mesures visant à mobiliser les ressources intérieures à des fins d'investissements productifs. Un climat propice à l'activité des entreprises est absolument essentiel non seulement pour mobiliser les ressources intérieures mais aussi pour attirer et utiliser efficacement les investissements internationaux. Ainsi qu'il ressort de l'expérience des Membres de l'OCDE et d'autres pays, les mesures

Graphique 4. La relation entre les apports d'IDE et la qualité du cadre institutionnel



auxquelles peuvent recourir les autorités des pays d'accueil sont de trois ordres : amélioration du contexte macro-économique et institutionnel général, création d'un cadre réglementaire propice aux entrées d'IDE, et amélioration des infrastructures, de la technologie et des compétences humaines pour les porter à un niveau tel que l'on puisse pleinement exploiter les avantages potentiels de la présence d'entreprises étrangères.

Mettre en œuvre des politiques macro-économiques saines axées sur une croissance économique forte et durable, l'emploi, la stabilité des prix, et des comptes extérieurs viables. La première de ces actions part du principe que chacun des aspects des pratiques économiques et administratives des pays d'accueil affecte le climat de l'investissement. L'objectif global des décideurs doit donc être d'assurer le maximum de stabilité macro-économique et de prévisibilité institutionnelle. Plus précisément, les recommandations suivantes bénéficient d'un large soutien :

- Encourager la discipline budgétaire à moyen terme, des systèmes fiscaux efficaces et socialement équitables, et une gestion prudente de la dette du secteur public.
- Renforcer les systèmes financiers internes de manière que des ressources financières locales puissent compléter l'investissement étranger.

Les conditions générales favorables à l'IDE sont largement identiques à celles qu'exige la création d'un climat dynamique et concurrentiel à l'intention des entreprises locales. Les principes de transparence (tant en ce qui concerne l'action réglementaire du pays d'accueil que les pratiques du secteur des entreprises) et de non-discrimination contribuent à attirer les entreprises étrangères et à mettre à profit leur présence dans l'économie locale. L'IDE n'a guère de chances d'entrer dans un pays si les investisseurs n'ont pas une connaissance raisonnable de l'environnement dans lequel ils opéreront (voir aussi le graphique 4). De plus, l'absence de transparence peut ouvrir la voie à des pratiques illicites et autres pratiques contraires à l'éthique, qui affaiblissent généralement les conditions dans lesquelles opèrent les entreprises dans le pays d'accueil. De ce point de vue, les autorités du pays d'accueil devraient prendre les mesures suivantes :

- Renforcer leurs efforts pour faire respecter le droit et les règles de bonne gouvernance, notamment en luttant contre la corruption et en améliorant les cadres politique et réglementaire (par exemple en ce qui concerne la concurrence, la divulgation des informations financières et la protection de la propriété intellectuelle) pour encourager des entreprises dynamiques, fonctionnant de manière rationnelle.

- Œuvrer en vue d'ouvrir plus largement l'économie locale au commerce extérieur, pour que les entreprises locales puissent participer pleinement à l'économie mondiale. Grâce à l'élimination des obstacles mondiaux et régionaux aux échanges, les pays participants offrent plus d'attrait pour l'IDE, en raison de l'expansion concomitante du marché "considéré".
- Inscrire le principe de non-discrimination dans la législation nationale et mettre en œuvre des procédures pour le faire respecter à tous les niveaux de gouvernement et d'administration publique. Etant donné l'importance de la concurrence pour l'affectation des ressources et une croissance économique durable, il est essentiel que les entreprises étrangères soient en mesure de concurrencer sur un pied d'égalité les entreprises nationales.

Pour tirer le maximum de profit d'une présence étrangère dans l'économie nationale, il faut que les compétences, les technologies et les infrastructures locales soient suffisamment bien développés pour que les ressortissants nationaux puissent pleinement exploiter les retombées générées par les entreprises à capitaux étrangers. Les autorités des pays d'accueil devraient donc (en tenant dûment compte des coûts que cela implique par rapport aux avantages attendus, et de l'état de développement de l'économie locale) envisager de prendre des mesures ayant pour effet :

D'instaurer et d'améliorer la qualité des infrastructures physiques et technologiques pertinentes. La présence de telles infrastructures est essentielle pour attirer les entreprises multinationales, pour permettre aux entreprises nationales d'intégrer les retombées technologiques générées par les entreprises à capitaux étrangers dans le cadre de leur processus de production, et pour favoriser leur diffusion dans l'économie d'accueil.

Etant donné l'importance d'un enseignement de base généralisé pour le développement, d'élever le niveau d'instruction de base de la population active locale. L'acquisition de qualifications spécialisées devrait compléter les compétences existantes dans l'économie d'accueil au lieu de viser à répondre aux besoins à court terme ou aux besoins spécifiques de telle ou telle entreprise à capitaux étrangers.

D'appliquer des normes internationalement convenues. Les efforts visant à lutter contre le travail des enfants, supprimer la discrimination sur le lieu de travail et lever les obstacles aux négociations collectives sont importants par eux-mêmes, mais ils contribuent également à améliorer les qualifications et renforcer la motivation de la population active en même temps qu'ils facilitent les

liens avec les entreprises multinationales qui appliquent des normes plus élevées. ■

### Que devraient faire les pays d'origine ?

Si c'est aux autorités des pays d'accueil qu'il incombe essentiellement de procéder à des ajustements de leur action afin de tirer parti des avantages de l'IDE pour le développement, les pays d'origine des entreprises multinationales – et le monde développé en général – devraient examiner la façon dont leur politique nationale affecte les pays en développement.

La poursuite de la libéralisation des échanges contribuerait sensiblement au développement économique mondial, avec des retombées positives aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement. S'agissant de l'IDE, les politiques commerciales des pays développés (d'origine) prennent une dimension nouvelle, dans la mesure où une large partie de l'IDE est fonction des échanges qui en résulteront entre entreprises apparentées. Les obstacles aux échanges et les subventions visant à limiter les importations dans les pays développés ont actuellement des coûts pour les pays en développement. Les autorités des pays développés pourraient aider les pays en développement à attirer des investissements étrangers en s'employant à réduire et finalement éliminer ces obstacles et subventions.

Les gouvernements des pays d'origine doivent évaluer les effets que leurs politiques en matière de technologie peuvent avoir sur le transfert de technologies vers les économies d'accueil. Les autorités pourraient ainsi encourager les entreprises multinationales à prendre en considération les besoins technologiques des pays d'accueil. Les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, que les pays signataires se sont engagés à promouvoir, stipulent que les entreprises doivent adopter des pratiques "permettant d'assurer le transfert et la diffusion rapide des technologies et du savoir-faire, en tenant dûment compte de la protection des droits de la propriété intellectuelle".

Un autre domaine d'action concerne l'amélioration des synergies entre les flux d'IDE et l'aide publique au développement (APD). Il semble bien qu'une aide au développement soigneusement ciblée puisse aider à renforcer les apports d'IDE et à créer un cercle vertueux fondé sur une augmentation de l'épargne et de l'investissement. L'APD peut être utilisée pour étayer ou développer des institutions et des politiques dans les pays en développement. Ceci aide à créer un environnement favorable à l'épargne intérieure, ainsi qu'à l'investissement intérieur et étranger et à la croissance. ■

### Que devrait faire le secteur des entreprises ?

Le secteur privé (notamment les investisseurs étrangers) joue un rôle déterminant dans la croissance économique et contribue à la réalisation des objectifs de développement durable. En conséquence, la façon dont se comportent et sont régies les entreprises privées est importante pour accroître au maximum les avantages de l'IDE pour le développement économique. Les pays de l'OCDE ont lancé plusieurs initiatives pour encourager un comportement responsable des entreprises. Parmi ces initiatives, figurent les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Parallèlement aux dispositions concernant le traitement national et d'autres éléments de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales, les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, recommandés par 37 pays Membres et non membres de l'OCDE aux entreprises multinationales opérant dans et à partir de leur pays, énumèrent un certain nombre de principes dont le respect est volontaire et de normes pour une conduite responsable des entreprises. Ces recommandations peuvent être considérées comme une approche du Programme d'action pour le développement auquel la communauté internationale doit désormais s'attaquer dans des domaines comme les transferts de technologie, les pratiques de gestion du capital humain, la transparence et la concurrence. De plus, les entreprises doivent s'abstenir de rechercher des exemptions aux normes nationales en matière d'environnement, de travail et de santé.

Les entreprises multinationales ont cherché à répondre aux préoccupations par la formulation de déclarations ou de codes de conduite qui font état de leur attachement à l'éthique et au respect des réglementations par les entreprises. Les systèmes de gestion ont été conçus pour favoriser le respect de ces engagements, et un certain nombre de systèmes de gestion normalisés ont vu le jour. Les Principes directeurs peuvent être utilisés par les gouvernements, les associations industrielles et les autres parties prenantes pour soutenir ces initiatives et amener un plus grand nombre d'entreprises à rechercher les meilleures pratiques du point de vue du développement. ■

### Pour plus d'informations

Pour plus d'informations concernant ce numéro de Synthèses, contacter Hans Christiansen ;  
tél. : 33-1-45-24-48-17 ;  
e-mail : [hans.christiansen@oecd.org](mailto:hans.christiansen@oecd.org). ■

## Références

- **L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts**, à paraître  
ISBN : 92-64-29927-0, 50 euros, p. 250
- **Perspectives de l'investissement international: Edition 2002**, à paraître  
ISBN : 92-64-29917-3, 40 euros, p. 180
- **Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement, Israël**, à paraître  
ISBN : 92-64-19815-6, 25 euros, p. 90
- **Code de l'OCDE sur la libération des mouvements de capitaux : quarante années d'expérience**, à paraître  
ISBN : 92-64-27612-2, 42 euros,
- **Quelles politiques pour attirer les investissements directs étrangers, 2000**  
ISBN : 92-64-27197-X, 28 euros, p. 152
- **Annuaire des statistiques d'investissement direct international, différents numéros**  
ISBN : 92-64-09803-8, 87 euros, p. 4647

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en-ligne de l'OCDE**  
**[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)**

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,  
Direction des relations publiques et de la Communication.  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE de BERLIN  
Albrechtstrasse 9/10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 2888353  
Fax : (49-30) 28883545  
E-mail : berlin.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE de WASHINGTON  
2001 L Street N.W.,  
Suite 650  
WASHINGTON D.C. 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : washington.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 81  
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50  
E-mail : sales@oecd.org  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE de TOKYO  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0036/0035  
E-mail : center@oecdtokyo.org  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE du MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk 526,  
Colonia: Polanco,  
C.P. 11560  
MEXICO D.F.  
Tél. : (00.52.55) 5281 3810  
Fax : (00.52.55) 5280 0480  
E-mail : mexico.contact@oecd.org  
Internet : [www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)

**Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE**  
**[http://www.oecd.org/publications/pol\\_brief/](http://www.oecd.org/publications/pol_brief/)**